

Édition de Christie-Miller (Ian), Roudaut (François), « Note liminaire », *Traicté de la Cabale*, Thenaud (Jean), p. 50-50

DOI: 10.15122/isbn.978-2-8124-5634-3.p.0045

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2007. Classiques Garnier, Paris. Reproduction et traduction, même partielles, interdites. Tous droits réservés pour tous les pays. 50 Introduction

Note liminaire

Le texte suivi est celui du manuscrit 5061 de la Bibliothèque de l'Arsenal.

Outre la présentation du texte (aucune introduction de paragraphes nouveaux), on a maintenu les variations orthographiques (corruscant et chorruscant; quatierner et quaternier; septanier et septennier) ainsi que les particularités de langue: on au lieu de au (onquel, on ciel), l'usage du u dans certains termes (moument, nous pour nos), de mains pour moins, de tiel (tielle) pour tel (telle), de lesqueulx pour lesquels, de il pleut pour il plut; les troisièmes personnes du singulier avec finales en t (elle empeschet, elle alliet); et quelques autres particularités de langue (dont l'hésitation sur le genre et la confusion qui / que).

Les références bibliographiques complètes se trouvent dans la section « Bibliographie ».

Les citations faites par Thenaud sont traduites en note, sauf lorsqu'elles se rapportent à la Bible; ne sont pas davantage traduites les citations faites dans les notes.

Les notes indiquent les textes (en les faisant précéder de la mention « voir », puis, lorsque le même texte est repris plusieurs fois, d'aucun terme introducteur) sur lesquels se fonde cette œuvre de Thenaud; soulignent des échos avec des ouvrages postérieurs (ils sont alors précédés de « cf. »); apportent quelques explications (de manière très ponctuelle afin de ne pas alourdir l'apparat critique) à des passages difficiles.

Les renvois en note s'entendent par rapport à la mention des feuillets dans le texte.